

BLOCS DE COMPETENCES

BC-1 : CONTRÔLE ET DÉMONTAGE DE LA BATTERIE D'UN VÉHICULE A PROPULSION ÉLECTRIQUE PARTIELLE OU TOTALE

C-1-1 Contrôler l'état de fonctionnement de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (état des calculateurs, relevés SOH/SOC...) en mobilisant les outils adaptés dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-2 Déposer le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, en tenant compte de sa disposition et de son type de branchement, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-3 Démonter le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide des outils et méthodes préconisés, pour accéder aux composants internes de la batterie de traction, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-1-4 Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

BLOCS DE COMPETENCES

BC-2 : REMISE EN ÉTAT DE LA BATTERIE D'UN VÉHICULE À PROPULSION ÉLECTRIQUE PARTIELLE OU TOTALE

C-2-1 Séparer les composants internes de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale en stockant les éléments dangereux en sécurité, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-2-2 Calibrer les modules de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, en mobilisant les outils adaptés, pour rééquilibrer leurs tensions, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-2-3 Remplacer les composants électroniques et électriques faisant l'objet d'un dysfonctionnement pour remettre en conformité la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-2-4 Reprogrammer les calculateurs du pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide d'outils adaptés et en mettant à jour leur logiciel, pour les remettre en conformité, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-2-5 Fermer le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide des outils et méthodes préconisés, pour assurer son étanchéité et son intégrité, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

C-2-6 Compléter la documentation réglementaire relative à l'intervention sous tension, afin de la clôturer

C-2-7 Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur